

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis,

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

PRIX DES ABONNEMENTS :

Un an, Saumur. 18 fr. » c. Poste, 24 fr. » c.
Six mois, — 10 » — 13 »
Trois mois, — 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront complétés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

Gare de Saumur (Service d'été, 14 mai).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS NANTES.

3 heures 13 minutes du matin, Poste.
9 — 04 — — Omnibus.
2 — 21 — — soir, Omnibus.
4 — 13 — — Express.
7 — 13 — — Omnibus.
Le train des samedis part d'Angers à 5 h. 20 m. du soir et arrive à Saumur à 6 h. 41 m.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS PARIS.

3 heures 25 minutes du matin, Mixte (prix réduit).
7 — 55 — — Omnibus-Mixte.
9 — 50 — — Express.
11 — 56 — — Omnibus-Mixte.
5 — 52 — — soir, Omnibus.
9 — 59 — — Poste.

PRIX DES INSERTIONS :

Dans les annonces 20 c. la ligne.
Dans les réclames 30 —
Dans les faits divers 50 —
Dans toute autre partie du journal. 75 —

ON S'ABONNE A SAUMUR,

AU BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et chez MM. GRASSET, JAVAUD et MILON, libraires.
Les abonnements et les annonces sont reçus, à Paris, à l'Office de Publicité Départementale et Étrangère, LAFFITE-BULLIER et C^{ie}, place de la Bourse, 8.

Chronique Politique.

L'odyssée de la pauvre armée hanovrienne est décidément finie. On ne peut plus guère douter de sa capitulation. Non-seulement M. de Bismark, interrogé à ce sujet par la foule qui s'est portée à son hôtel à la nouvelle des prétendues victoires prussiennes en Bohême, l'a annoncée publiquement, mais encore le fait est confirmé par une dépêche adressée de Hanovre au *Moniteur*. Cette capitulation a eu lieu le 29 juin au matin, à Langensalza, après un nouveau combat dans lequel les Hanovriens ont montré un courage digne d'un meilleur sort et qui a coûté aux deux partis des pertes considérables. L'armée du roi George s'est rendue au général de Manteuffel, qui avait sans doute dû l'entourer avec des forces supérieures. C'est un échec sérieux pour l'armée de la Confédération, à laquelle le corps hanovrien aurait apporté un concours précieux, et dont la longue inaction, en présence d'alliés à secourir, demeure assez inexplicable. Les principales conditions de la reddition paraissent être que l'armée hanovrienne et le roi George lui-même ne prendront plus les armes pendant la guerre; que les soldats et officiers seront renvoyés dans leurs foyers, et que le matériel sera remis à la Prusse.

Voici le texte de la dépêche envoyée de Gotha, le 30 juin.

« Le roi et le prince royal de Hanovre ont été autorisés à se retirer à l'endroit qui leur conviendrait, sauf dans le Hanovre. Le roi s'est engagé, pour lui et son armée, à ne pas porter les armes contre la Prusse. »

De Florence, on assure que l'armée italienne se masse sur l'Oglio, en avant de Plaisance et de Crémone; qu'un détachement de cavalerie autrichienne a fait une incursion sur la rive droite du Mincio, aux environs de Goito, et qu'il a été repoussé.

« Nous croyons être certains, dit l'*Italie* du 28 juin, que notre armée ne tardera pas à reprendre l'offensive, et que ses chefs ont aujourd'hui plus de confiance que jamais dans le succès définitif de la campagne. »

En Angleterre, lord Derby continue laborieusement la tâche qu'il a acceptée de former un nouveau cabinet. Il se confirme que les whigs défectionnaires auraient refusé de s'associer à sa fortune. S'ils persistent jusqu'au bout dans leur refus, le ministère tory devra recruter exclusivement dans ses propres rangs : ce qui peut donner à penser que son existence ne sera pas de longue durée et qu'elle ne dépassera pas l'ouverture de la prochaine session. On paraît cependant entrevoir en Angleterre que la crise actuelle pourrait bien être le point de départ de la dissolution définitive du vieux parti whig, et d'une nouvelle transformation des partis politiques: d'un côté les libéraux, ayant à leur tête M. Gladstone et donnant la main à M. Bright et aux radicaux; de l'autre les Tories, renforcés par la fraction aristocratique et conservatrice des whigs. Si ces prévisions se réalisent, ce double mouvement en sens inverse sera curieux à étudier.

Nous empruntons au *Moniteur* le résumé suivant des premières opérations militaires en Bohême :

Le plan stratégique des Prussiens, conçu, il faut le dire, avec beaucoup de hardiesse et d'habileté, consistait à faire envahir la Bohême simultanément par deux puissantes armées : celle de l'Elbe (prince Frédéric-Charles) a débouché dans la vallée de la Neisse, par Zittau, Reichenberg, etc.; celle de l'Oder (prince royal) a pénétré en même temps sur le territoire autrichien, à travers les passes des monts Géants (Riesengebirge), de Landshut à Trautenau, en appuyant sa gauche à l'enclave prussienne du comté de Glatz.

Il est à remarquer que cette double marche suivait les tracés de deux chemins de fer autrichiens, ayant leur point d'embranchement commandé par la forteresse de Josephstadt, et se dirigeant : l'un par Reichenberg, vers Zittau et la Saxe; l'autre vers la frontière prussienne, au lieu même où elle a été franchie par l'armée du prince royal.

Déjà, pendant la guerre d'Italie, on a pu remarquer de quelle importance était pour les armées belligérantes la possession des lignes de chemins de fer. La récente guerre de l'Amérique du Nord a fourni en grand la même démonstration, et il paraît probable que la guerre actuelle, au centre de l'Europe, va donner des exemples frappants de l'importance de ce nouvel élément introduit dans la stratégie.

Nous avons déjà signalé à nos lecteurs la grande ligne qui relie Prague à Ollmütz, et dont les projections servent au général Benedek à porter avec rapidité ses troupes sur des points plus ou moins éloignés de la frontière, suivant les nécessités de la campagne. Vers Pardubitz s'embranchent sur cette grande ligne,

celle qui, défendue par les forteresses de Koeniggratz et de Josephstadt, se bifurque au nord de cette dernière, ainsi que nous venons de l'expliquer.

Les deux armées prussiennes, en suivant chacune un bras du chemin de fer, devaient donc avoir pour but immédiat d'opérer leur jonction à Josephstadt, en s'enfonçant comme un coin au milieu du territoire ennemi; si elles réussissaient dans cette opération, elles pénétraient plus avant, toujours en suivant le chemin de fer, et si elles parvenaient à Pardubitz, elles coupaient la grande ligne, et, séparant à droite et à gauche les troupes de Benedek, interceptaient la voie de communication dont l'importance est si grande pour ce général.

On voit donc combien les combats qui viennent d'avoir lieu présentaient d'intérêt. Il s'agissait, pour les Autrichiens, de protéger Josephstadt contre la double attaque convergente des Prussiens, et Benedek, dans le plan duquel il n'entraît pas, à ce qu'il paraît, de protéger, contre l'invasion ennemie, les passes des montagnes sur la frontière même de la Bohême, n'avait plus un moment à perdre pour contrecarrer le redoutable mouvement des troupes qu'il a laissé s'aventurer sur le territoire de l'empire. A chacune des armées prussiennes il a opposé une défense énergique : au prince Frédéric-Charles, entre Turnau et Munchengraetz; au prince royal, de Skalitz à Trautenau.

La position de Skalitz paraît avoir été considérée comme particulièrement importante. Les Prussiens y tenaient, venant, les uns au nord par Trautenau, les autres à l'est et au

FEUILLETON.

3

L'HOMME AU CHIEN MUET

PAR

M. Prosper Vialon.

PREMIER VOLUME.

(Suite.)

II. — LA CHAMBRE ROUGE.

La nuit était noire, et, malgré cette obscurité dans laquelle se fondaient les horizons, les deux cavaliers devaient la route.

On eût dit que les étaloas devaient la fin du voyage, tant ils étaient bondissants.

D'une hauteur dont il ne pouvait apprécier l'élévation, le maître de Treffieux aperçut sur un autre versant séparé de lui par une vallée profonde une lumière vacillant lentement. La clarté grandit, devint plus nette, s'entoura d'une auréole, et Mourad et Baba-Ali firent un prodigieux écart en dépassant une voiture qui montait la côte au pas.

A l'apparition de ces deux ombres qui fuyaient en semant des étincelles sur le sol, un cri de femme partit de l'équipage, cri de frayeur personnelle ou exclamation d'effroi pour ceux qui paraissaient emportés dans un noir tourbillon.

— Vous vous rompez le cou, voisin, jeta de toute la puissance de sa voix Du Taillis.

— Non, non; bonsoir !

— A bientôt !..

L'officier ne répondit pas.

De cet endroit à la futaie de Treffieux ce fut une course folle. Ce bois, qui sert de parc au château, n'a d'autre clôture que des arbres couchés jeunes les uns sur les autres, sur toute la lisière de la forêt.

A l'entrée de ce bois, une barrière était close; le soldat descendit de cheval pour l'ouvrir.

Nous sommes chez vous, commandant? dit joyeusement le spahis.

— Oui, répondit froidement le jeune comte.

Le maître de Treffieux songeait en ce moment à son enfance, se souvenant que le jour où il revenait du collège, lui, personnage d'une dizaine d'années, sa mère déjà malade et sa tante déjà veuve venaient attendre son père et lui à cette barrière, alors toute grande ouverte.

Cette poutre ou ce soliveau, destiné à glisser sur quatre bois debout, était tout-à-coup devenu pour le jeune homme la première page et la page la plus saisissante de toute une histoire lugubre.

Cependant il avançait.

— Faut-il refermer la barrière? demanda le soldat.

— Laisse-la fermer à ceux qui ont oublié de l'ouvrir.

Dans ces mots il y eut plus d'amertume que de tristesse.

Le maître alors était blessé d'avoir trouvé close son avenue quand, d'un instant à l'autre, il pouvait arriver dans ses domaines. Du reste, cette impression ne fut que passagère.

Le comte comprit bientôt que Michel, avant tout, devait protéger son parc contre les bestiaux des environs. Il continua d'avancer dans une allée vraiment princière.

Ce bois qu'ils traversaient était, et mieux vaut dire est admirable, car nous l'avons vu ces dernières années, rempli d'ombre et de chants d'oiseaux, et la cognée, depuis ce temps, n'y a pas fait une éclaircie.

Le maître de Treffieux remarquait avec étonne-

ment le développement qu'avaient pris ces grands arbres, pendant les quinze années de son absence.

L'officier, depuis la mort de son père, qui avait suivi de près sa femme dans la tombe, n'était revenu à Treffieux que pour y passer quelques mois, et depuis quinze ans il n'avait vu cette vieille demeure.

Arrivé à un rond-point, le comte s'arrêta. Bien qu'à cet endroit quatre routes se croisassent, le maître de Treffieux n'était pas incertain sur le chemin qu'il devait prendre; seulement, comme il savait que de ce carrefour on découvrait le château, ses yeux cherchaient, dans la nuit, une silhouette d'habitation, une lumière perçant une masse noire...

Mais dans les bas-fonds, du côté où il regardait, tout était dans une obscurité uniforme; ténèbres enveloppant une brume qui laissait croire à un étang débordé, dont les eaux envahissaient les avenues.

Le commandant était pris d'une émotion pénible qui faisait tinter lugubrement de vieux souvenirs. Pour dégager sa pensée de tristes rêves, il poussa son cheval au pied d'un grand chêne, et le soldat entendit une exclamation presque joyeuse.... L'officier avait découvert, à la base de ce géant de la futaie, le banc qu'il y cherchait.

Sans se demander comment un banc de grume

sud-est par Nachod et Neustadt, où ils demeureraient en communication avec le pays prussien de Glatz. Pour les combattre, un corps autrichien a été envoyé en avant jusqu'à Trautenau, pendant que d'autres troupes disputaient la position de Skalitz aux Prussiens de Nachod et de Neustadt.

Le mouvement de jonction des deux armées prussiennes a été arrêté pour le moment; cependant les Prussiens n'ont pas été, quant à présent, rejetés en arrière. Les deux partis s'attribuent la victoire sur différents points. Ce qui sera essentiel, c'est le résultat stratégique de ces combats, sur lesquels nous ne tarderons pas à être édifiés. La question est de savoir si les Prussiens pourront reprendre leur mouvement convergent, ou s'ils devront décidément se retirer. Il est possible que de nouveaux engagements dans le rayon de Josephstadt soient encore nécessaires pour trancher cette question.

On écrit de Vienne, le 29 juin, soir :

Nous recevons des nouvelles de Pardubitz. — Les Prussiens ont été, hier, battus complètement par les Autrichiens, sous le général de Gablenz. Ils ont laissé 1,000 morts et blessés sur le champ de bataille, et se sont retirés sur le territoire prussien de Glatz.

Hier, les Prussiens, avançant et occupant Jitschin, furent attaqués et culbutés par la division de cavalerie du général Edenheim, et forcés ensuite d'abandonner Jitschin et de se retirer en pleine déroute sur Turnau.

Ensuite de cette affaire, les Prussiens évacuèrent en toute hâte, la nuit dernière, Melnik, Dauba et Leipa, se retirant sur Niemès. Les Prussiens ont éprouvé des pertes énormes dans l'attaque d'Edelsheim.

L'opération stratégique de l'armée autrichienne a eu un succès complet; la jonction tentée par l'armée prussienne du prince Frédéric-Charles avec l'armée de Silésie a été empêchée.

Les pertes des Autrichiens dans les engagements des trois derniers jours sont approximativement évaluées à 2,000 morts et blessés. La perte des Prussiens est pour le moins égale.

On mande de Silésie, dit une dépêche de Berlin du 30 juin, que les Autrichiens ont abandonné la forte position d'Oswieczim.

On lit dans le *Temps*, de dimanche :

Une dépêche, que nous recevons à la dernière heure de notre service spécial de Vienne, semble indiquer que la grande bataille attendue en Bohême est imminente, et s'est peut-être engagée aujourd'hui même.

La situation de l'armée du général Benedek est considérée comme tout-à-fait satisfaisante.

Les engagements partiels qui ont eu lieu, n'ont empêché aucun des corps autrichiens

d'occuper les positions que le général en chef leur assignait.

On mande du quartier-général italien, le 30 au soir :

« Aucun fait important n'a eu lieu. Les patrouilles ennemies font de fréquentes reconnaissances à droite et à gauche du Mincio. Elles sont surveillées par nos patrouilles de cavalerie.

» Quatre escadrons de hussards autrichiens, qui s'étaient avancés sur notre territoire, à droite du Mincio, ont été rencontrés et mis en fuite à Goito et Rivalta, par le 3^e escadron des lanciers de Foggia.

» Les lanciers ont fait à l'ennemi quelques prisonniers et leur ont tué plusieurs hommes, parmi lesquels un officier. De notre côté, un capitaine et un lieutenant ont été blessés. »

On écrit de Vienne, le 29, à la *Gazette d'Augsbourg* :

« Le gouvernement autrichien dément officiellement le bruit qu'il ait pris l'engagement de ne pas faire passer à ses troupes le Mincio. »

Parmi les dépêches, il en est une qui signale des corps saxons comme ayant pris part à l'affaire de Munchengraetz. Ces troupes se sont battues contre les Prussiens avec un acharnement sans exemple.

Le Sénat de Madrid a adopté, par 113 voix contre 96, le projet de loi relatif aux pleins pouvoirs politiques et financiers, projet déjà voté par la Chambre des députés.

L'ARMÉE DE BENEDEK.

De Bœhmisch-Trubau, le quartier-général de Benedek a été transféré à Josephstadt. Voici la composition de l'armée autrichienne du Nord :

1^{er} corps, général de cavalerie comte Clam-Gallas;

2^e corps, feld-maréchal-lieutenant comte Thun;

3^e corps, feld-maréchal-lieutenant archiduc Ernest;

4^e corps, feld-maréchal-lieutenant comte Festetics;

6^e corps, feld-maréchal-lieutenant de Ramming;

8^e corps, feld-maréchal-lieutenant archiduc Léopold;

10^e corps, feld-maréchal-lieutenant baron Gablenz;

1^{re} division de cavalerie légère, général-major baron de Edelsheim;

2^e division de cavalerie légère, général-major prince Taxis;

1^{re} division de cavalerie de réserve, général-major prince de Holstein;

2^e division de cavalerie de réserve, général-major Zaitscheck;

3^e division de cavalerie de réserve, général-major Coudenhove.

L'état-major général se compose du maréchal Benedek, général en chef; du général-major de Krziz, son aide-de-camp; du feld-maréchal-lieutenant baron Henikstein, chef de l'état-major; du général-major de Krizmanicz; chef de la chancellerie des opérations; du feld-maréchal-lieutenant de Pokornig, intendant-général; enfin, du chevalier Kriegssau, commissaire civil du gouvernement.

Le commandement en chef du maréchal Benedek ne comprend pas seulement les sept corps qui forment l'armée du Nord, il s'étend encore à toutes les forces fédérales. Le prince Charles de Bavière, qui commande les Bavares, et le prince Alexandre de Hesse, placé à la tête du 8^e corps d'armée fédérale, sont sous les ordres directs de Benedek. On a réalisé ainsi l'unité si précieuse des opérations.

De graves nouvelles nous parviennent du Mexique. Voici ce que nous lisons dans le *Journal d'Orizaba* du 17.

« La ville d'Hermezillo a été mise à sac, le 4 courant, par les bandes réunies de Pesqueiro, Garcia-Maroles, Martinez, Aicantara, Contreras et Gabilondo.

» Le pillage n'a pas été l'acte le plus sombre de cet épisode. Le meurtre y a joué largement son rôle. On parle, entre autres, de trente-sept Français lâchement assassinés.

» Peu après le chef impérialiste Vasquez, appuyé des forces de Tanori, a repris possession de la ville. Mais la tragédie était accomplie.

» Les lettres où nous puisons ces renseignements, apportées par un courrier extraordinaire de Mazatlan, émanent d'une source qui ne laisse malheureusement pas de place au doute sur leur authenticité.

» Regules est rentré dans le Michoacan. Telle est la nouvelle que nous apporte la *Bandera de Morelia* qui ajoute :

» Aux derniers avis, Regules se trouvait à Tucicato d'où il envoie ses bandes saccager et dévaster les haciendas et les villages sans défense.

» On assure qu'il a fait appel à toutes les forces de Ronda, Garnica, Gonzalez et Mendez Olivares, pour former un corps de 1500 hommes et tomber sur Tacambaro ou sur quelque autre place défendue par une faible garnison.

» Un officier de Ronda, nommé Villanueva, s'est rendu ces jours derniers à Teremendo, où il a réussi à soulever la population indienne contre les propriétaires. L'hacienda de Tecacho a été complètement détruite.

» Le lieutenant-colonel Pineda est parti le 15 dans la direction d'Ario, avec un détachement d'infanterie.

» Garcia de la Cadena a, de son côté, re-

paru dans le département de Zacatecas, en compagnie de Refugio Perez et d'Alatorre.

» Ces chefs de bande ont tenté de surprendre le village de Villanueva. Mais la population, à la tête de laquelle se mit l'alcade municipal, M. Santos Pinilla, les repoussa après un combat de quatre heures, dans la matinée du 11 courant. »

Le Sénat a délibéré sur les pétitions dirigées par Mgr l'archevêque de Rennes et Mgr l'évêque d'Ajaccio contre la décision par laquelle le ministre de l'instruction publique, appliquant la loi en vigueur, a déclaré, qu'au point de vue de la dispense militaire, les frères qui tiennent les écoles libres ne peuvent revendiquer un privilège refusé aux instituteurs laïques. Les pétitions soumises au Sénat avaient un double objet : d'une part elles accusaient le ministre d'avoir méconnu par une interprétation erronée la loi existante; d'autre part elles demandaient la modification de cette loi dans le sens du privilège. La haute assemblée a repoussé ces deux prétentions. Elle a reconnu d'abord à une très-grande majorité que M. Duruy, en statuant en 1866 comme l'avait fait en 1861 son prédécesseur, M. de Parieu, s'était strictement conformé au texte à l'esprit de la loi de 1850. Quant au vœu tendant à une réforme législative la question se posait de la manière suivante : quelques amendements présentés récemment au Corps-Législatif et repoussés à la fois par deux commissions et par le conseil d'Etat demandaient, comme les pétitionnaires, soit la dispense pour tous les instituteurs privés sans distinction, ce qui tendait à amoindrir les contingents d'une manière nuisible aux intérêts de l'armée, soit la dispense par privilège pour les frères seuls, ce qui, contrairement aux principes posés par Napoléon I^{er} lui-même, introduirait l'inégalité et l'injustice dans le régime du recrutement. Le gouvernement, au contraire, fidèle au principe d'égalité devant la loi et heureux en même temps d'améliorer la condition des maîtres de la jeunesse, qu'ils soient laïques ou congréganistes, avait pris l'initiative d'une disposition additionnelle qui étend à certaines écoles quasi-publiques le bienfait de la dispense, réservé jusqu'ici aux écoles communales proprement dites. Adoptée par la commission du Corps-Législatif, cette solution sage et libérale a désormais pour elle l'assentiment du Sénat lui-même. Clairement expliqué par le remarquable travail de M. le général baron Charon, rapporteur de la commission du Sénat, ainsi que par les discours de M. le comte Boulay (de la Meurthe), de M. le procureur-général Delangle, le vote de la haute assemblée implique une approbation formelle et complète de la disposition législative soumise par le gouvernement au vote de la Chambre.

Pour les articles non signés : P. GONET.

pouvait durer un quart de siècle exposé au soleil et à la pluie, le jeune homme fut heureux de retrouver ce que l'on appelait autrefois la chaire du grand maître de Treffieux; siège pieusement renouvelé par le régisseur.

Cet examen contemplatif de l'orphelin fut brusquement interrompu. Mourad, l'étalon qu'il montait, se jeta de côté si rudement, qu'il faillit renverser le spahis et Baba-Ali.

— Ce cheval est fou ce soir, dit le jeune homme en éperonnant avec colère le noble animal.

— Il a décidément peur des lumières, repartit tranquillement le soldat.

— Où vois-tu des lumières ?

— Là !

Le maître de Treffieux vit deux clartés fauves glisser dans le fourré.

— C'est un loup, dit le jeune homme.

— Ou un chien.

— Les yeux des chiens n'éclairent pas.

— Les loups ne se tiennent point en société des hommes, fit observer le spahis; j'entends sur les feuilles sèches quelqu'un marcher.

Le comte appela à plusieurs reprises; personne ne répondit.

Dix minutes plus tard, les cavaliers faisaient une dernière halte devant une lourde grille de fer, à travers laquelle on voyait le château dans toute son étendue.

Ce manoir, dont le lecteur a déjà beaucoup entendu parler, est un grand bâtiment long fort élevé, à toiture d'ardoises, et flanqué aux deux extrémités de grosses tours couvertes, dont une, celle de gauche, pour qui arrive par la grille, paraît être un ancien donjon, tant elle est forte et dominante.

Aujourd'hui le donjon est dénaturé, c'est tout au plus si, sous les rangées d'ardoises qui le déguisent, l'on peut découvrir la noire dentelle des créneaux.

A la façade opposée est une troisième tour qui, du côté de la futaie, fortifie le milieu de l'édifice. De cette tour on descend aux jardins par un pont de pierres jeté sur une douve, la seule qui reste à Treffieux.

Cette demeure, en exceptant toutefois la grande tour d'une époque antérieure, peut dater de la Renaissance; du moins elle révèle cet âge par des sculptures en pierres et en bois, un toit historié et des ouvrages en plomb, ne manquant ni d'art ni d'élégance.

Autour de cette aristocratique habitation, à une petite distance d'elle, sont groupés des bâtiments d'exploitation de toutes sortes.

Le commandant, sans descendre de cheval, avait sonné à la grille dont nous avons parlé; mais comme rien ne bougeait dans le château, il sonna plus en maître; et alors une porte s'ouvrant près de la grande tour, une voix d'homme cria :

— Qui va là !

— Venez donc ouvrir, répondit l'officier.

On entendit des sabots ferrés courir sur les dalles, le pas du valet qui, ayant sans doute reconnu la voix du maître de Treffieux, allait donner l'éveil à la maison, puis le bruit que firent plusieurs personnes en sortant précipitamment du vieux manoir.

Les étalons hennirent.

Un domestique campagnard arrivait, se hâtant, cherchant à préserver de l'air la lumière qu'il tenait. Derrière lui, deux femmes, dans une demi-obscurité. Près de ces femmes, une ombre...

Enfin, un homme âgé, grand de taille, droit et solide comme un vieux sapin, sortant du château, s'avança vers la grille une lanterne à la main... Arrivé là, ce vieillard éleva sa lanterne, pour regarder

à travers les barreaux, et dans ce mouvement éclairant son visage;

— C'est moi, Michel, dit avec caresse le maître de Treffieux.

Cette voix, qui, par son intonation, lui rappelait la voix d'un autre maître, produisit, dans le premier moment, sur le régisseur l'effet de la foudre. S'appuyant contre la grille, sans une parole, sans une larme, sans autres mouvements que les battements de son cœur, il resta l'œil fixé sur le jeune homme, dont l'émotion était grande aussi, à la vue de ce serviteur plus ancien que lui dans sa maison.

Cependant le comte, se roidissant contre cette émotion, dit encore :

— Ouvrez donc cette porte.

Michel retrouva la faculté d'agir pour faire obéir à son maître.

— Ouvrez au maître de Treffieux, enfants, murmura-t-il.

Le spahis, pendant cette scène, avait observé son commandant avec un intérêt où se voyait de la surprise, plus que cela, un respectueux étonnement; la grille étant ouverte, il descendit promptement de cheval, et tint Mourad par la bride, pendant que l'officier mettait pied à terre.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis,
 JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.
 BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

PRIX DES ABONNEMENTS :

Un an, Saumur. . . 18 fr. » c. Poste, 24 fr. » c.
 Six mois, — . . . 10 » — 13 »
 Trois mois, — . . . 5 25 — 7 50
 L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou refusés, sans indication de temps ou de termes seront complétés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois n'ont été payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

Gare de Saumur (Service d'été, 14 mai).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS NANTES.

3 heures 13 minutes du matin, Poste.
 9 — 04 — — Omnibus.
 2 — 21 — — soir, Omnibus.
 4 — 13 — — Express.
 7 — 13 — — Omnibus.
 Le train des samedis part d'Angers à 5 h. 20 m. du soir et arrive à Saumur à 6 h. 41 m.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS PARIS.

3 heures 25 minutes du matin, Mixte (prix réduit).
 7 — 55 — — Omnibus-Mixte.
 9 — 50 — — Express.
 11 — 56 — — Omnibus-Mixte.
 5 — 52 — — soir, Omnibus.
 9 — 59 — — Poste.

PRIX DES INSERTIONS :

Dans les annonces 20 c. la ligne.
 Dans les réclames 30 —
 Dans les faits divers 50 —
 Dans toute autre partie du journal. 75 —

ON S'ABONNE A SAUMUR,

Au BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et chez MM. GRASSET, JAVAUD et MILON, libraires. Les abonnements et les annonces sont reçus, à Paris, à l'Office de Publicité Départementale et Étrangère, LAFFITE-BULLIER et C^{ie}, place de la Bourse, 8.

Chronique Politique.

On lit dans le *Constitutionnel* :
 L'opinion publique, qui paraissait émue et troublée quand la guerre était imminente, se montre plus calme et plus confiante, maintenant que la guerre, engagée en Allemagne et en Italie, nous envoie d'heure en heure les nouvelles de terribles combats.
 C'est là un heureux symptôme; il atteste que la politique développée dans la lettre de l'Empereur à M. Drouyn de Lhuys, et mise en pratique par le gouvernement français, est de jour en jour mieux comprise et mieux appréciée.
 La France n'avait pas de raisons pour s'assier aux passions qui ont voulu la guerre. Elle ne pouvait pas non plus se désintéresser complètement d'une si grande lutte, et se déclarer d'avance indifférente à ses résultats.
 La sage réserve dans laquelle le gouvernement de l'Empereur se maintient, fait bien connaître à tous sa double résolution: il n'a pas recherché, il n'accepte même pas une occasion de guerre pour la France, à laquelle il désire assurer une durable et honorable paix; mais il n'admet pas qu'une des parties belligérantes puisse vouloir, à la suite des succès qu'elle aurait obtenus, s'attribuer des avantages qui seraient de nature à modifier l'état de l'Europe, en y créant de nouvelles causes de troubles.
 Cela est très-net, très-clair pour tous ceux qui consentent à voir les choses comme elles sont, et à reconnaître simplement la véritable valeur des mots.

Cependant des journaux affectent encore des doutes et des inquiétudes. Ils persistent à demander des explications sur la signification précise de la « neutralité attentive » annoncée par l'Empereur, et de « l'équilibre européen » que Sa Majesté a déclaré vouloir sauvegarder.
 Pourquoi des définitions pour des mots qui se définissent d'eux-mêmes? Tous les esprits sincères savent parfaitement à quoi s'en tenir sur la politique dont la lettre de l'Empereur a été l'expression si nette et si éclatante. Dès lors, à quoi bon tant d'efforts pour faire arriver la lumière jusqu'à ceux qui ferment volontairement les yeux.
 Si l'Empereur avait voulu la guerre pour y chercher des satisfactions ou des avantages qu'il aurait jugés nécessaires à la France, il y serait intervenu dès le début; il n'aurait pas laissé s'affaiblir ses alliés pour ne pas avoir à relever leur cause.
 Il faudrait donc des circonstances graves, de la nature de celles que la lettre impériale a dû prévoir, survenant à la suite de la guerre actuelle, pour décider l'Empereur à intervenir. Or, cette guerre s'annonce comme devant exiger des deux parts de très-grands efforts, de très-grands sacrifices. Quel que soit le combattant que le sort des armes favorise, il sortira d'une telle lutte assez éprouvé pour craindre de s'exposer à une lutte nouvelle. Il ne voudra pas créer, dans les conditions de la paix à rétablir, quelqu'un de ces griefs qui provoqueraient les justes susceptibilités de la France. — *Boniface.*

Contrairement au bruit qui avait couru lundi matin à Paris, la grande bataille atten-

due en Bohême n'a pas encore eu lieu. Une dépêche prussienne nous arrive de Gitschin, en date du 2. Gitschin est, comme on sait, le point où s'est livré, le 29 juin, le sanglant combat qui a décidé de la retraite du corps austro-saxon de Clam-Gallas sur Koenigsgraetz. La dépêche que nous citons constate que le roi de Prusse est arrivé lundi dans cette ville, et que le prince Frédéric-Charles a encore fait un mouvement en avant; elle annonce, de plus, que les communications entre les deux armées de l'Elbe et de Silésie sont définitivement établies: ce qui implique que les Autrichiens ont dû abandonner toutes leurs positions avancées au-delà de Jaromirz, et se replier sur eux-mêmes entre les deux forteresses de Josephstadt et de Koenigsgraetz.
 Les Prussiens estiment à 25,000 hommes les pertes totales subies par les Autrichiens dans leurs combats contre l'armée de l'Elbe, et à 15,000 celles que le général de Gablenz, le général Festetics et l'archiduc Léopold auraient essuyées dans leur rencontre avec l'armée de Silésie. Nous n'avons pas besoin de faire remarquer que ces chiffres, d'origine exclusivement prussienne, sont par cela même très-sujets à caution.
 La même dépêche ajoute :
 « Les désertions des soldats italiens se trouvent dans les rangs de l'armée autrichienne, deviennent plus fréquentes.
 » La fuite des Autrichiens a été si précipitée, qu'après des reconnaissances opérées par nos troupes, pendant neuf heures, elles ne se sont pas trouvées en contact avec eux.
 Maintenant que les premières opérations prussiennes ont réussi, que les deux grandes

armées d'invasion se donnent la main, et que le gros des masses ennemies se touche, il semble que rien ne puisse plus retarder le choc décisif, à moins toutefois que le général Benedek, craignant d'être débordé, n'abandonne sans coup férir le cours supérieur de l'Elbe et la ligne de Josephstadt à Pardubitz, laissant à l'ennemi tout le bénéfice de cette première campagne. Mais nous ne sommes pas en droit de pressentir une décision aussi grave, de la part d'un général sur lequel l'Autriche avait fondé tant d'espérances, et les conséquences de cette retraite seraient si importantes, qu'il est à présumer qu'à tout risque, il préférera livrer la bataille. Attendons.

Voici le texte des diverses dépêches :

Berlin, 2 juillet. — (*Officiel*). La jonction de l'armée du prince Frédéric-Charles avec l'armée de Silésie est considérée comme complètement établie par suite de la prise de Gitschin. L'esprit de l'armée prussienne est excellent, malgré les luttes sanglantes de ces jours derniers.

Vienne, 2 juillet, 10 h., soir. — L'armée du Nord a livré des combats meurtriers à Gitschin, pour tenir la tête de sa position et empêcher la jonction des deux armées prussiennes. Les fusils à aiguille des Prussiens ont causé de grands ravages dans les rangs de notre armée. Malgré des efforts héroïques, les différents corps engagés, cédant à la supériorité numérique de l'ennemi, ont dû opérer leur retraite sur Koenigsgraetz. Les pertes des deux côtés ont été énormes.

Le changement d'ordre de bataille et la concentration sur la base d'opérations, se sont

FEUILLETON.

L'HOMME AU CHIEN MUET

PAR

M. Prosper Vialon.

PREMIER VOLUME.

(Suite.)

Le spahis était suivi de Jean-Louis, le domestique, camarade d'enfance de l'officier, celui qui, le premier, était arrivé à la grille. Ce jeune montagnard était triste, son maître ne lui avait pas encore parlé.
 — Comme te voilà grandi ! lui dit le comte, dont l'esprit avait compris ce que voulait le paysan.
 — Et vous, monsieur Emile ? répondit le montagnard rasséréné.
 — Moi, je suis le plus âgé.
 — Je ne crois pas : quand nous étions petits, c'est moi qui vous portais pour traverser les gués.
 — Jean-Louis est né la même année que vous, monsieur, dit Michel.

— Alors, répliqua le maître de Treffieux, viens me donner la main : du même âge tous les deux, celui qui a porté l'autre était au moins le plus courageux.
 A ce moment le prétendu de Jeanne parut à la porte de la cuisine. Sa présence inattendue importuna le commandant, qui le regarda avec quelque sévérité. Sous l'œil irrité de l'officier, ce garçon défila plutôt qu'il ne marcha dans cette pièce. Il s'isola dans la demi-lumière, observant furtivement Jeanne, plus furtivement encore le spahis, dont l'uniforme l'offusquait.
 Jeanne examinait son maître.
 Le sentiment qu'éprouvait le jeune comte à la vue de ces deux êtres si mal assortis, se traduisant clairement pour l'enfant du régisseur, vint tout-à-coup corroborer chez elle la détermination qu'elle avait résolue pour l'arrivée du maître de Treffieux.
 S'approchant du jeune comte, elle dit :
 — J'attendais votre arrivée, maître, pour apprendre à mon père, devant vous, que je ne serai jamais la femme de Pierre Déséchaud.
 — Jeanne, que dis-tu donc ? risqua Michel.
 — *Chetite*, as-tu perdu la raison ? demanda la vieille paysanne.

— Ce garçon est venu au logis, poursuivit Jeanne avec autorité; je ne lui ai point demandé ce qu'il y venait faire; il ne me l'a pas dit, mais il l'a dit à mon père... Faites donc comprendre à Déséchaud que le jour de l'arrivée de notre maître un étranger est de trop au château.
 L'officier regarda Michel, qui restait muet.
 — Eh bien ? demanda-t-il au vieillard.
 — Pierre est un jeune homme rangé, répondit le régisseur; il a un bon moulin : je croyais faire le bonheur de Jeanne en le laissant venir ici; je me suis trompé; que la volonté de notre maître soit faite !
 — Ma volonté, non, mais celle de ta fille.
 — Pierre, dit Michel en se retournant vers le meunier, retourne chez toi et n'emporte d'ici aucune rancune.
 Déséchaud fit quelques pas vers M. de Treffieux, et s'arrêtant devant l'officier, avec une dignité que personne n'eût pu soupçonner chez cet artisan campagnard :
 — Monsieur le comte, répliqua-t-il, Jeanne vient d'être rude pour moi; mais comme j'ai une grande estime pour elle, je patiente, espérant que ce ne sera pas son dernier mot... Si vous vouliez m'auto-

riser à revenir, peut-être qu'à la longue elle prendrait d'autres idées.
 — Il est inutile que vous reveniez, repartit la jeune fille, ce qui a été dit reste dit.
 Pierre, qui avait le sang porté au visage, devint très-pâle; il sortit lentement, après avoir cordialement tendu la main au régisseur.
 Un instant plus tard l'on entendit fermer, avec violence, la petite porte du château.
 Après le départ de l'étranger, chacun fut plus à l'aise, même ceux qui étaient pour lui, c'est-à-dire que Michel et sa femme respirèrent plus librement.
 Le comte s'assit au coin du feu et convia ses gens à faire comme lui; mais pas un ne prit place devant la cheminée. Le commandant y resta seul quelques minutes; se levant ensuite et prenant un flambeau :
 — Chauffez-vous, dit-il, moi je vais faire un tour dans la maison...
 Pour ces quelques mots, la voix de l'officier tremblait...
 — Faut-il vous accompagner, monsieur ? demanda le régisseur avec hésitation.
 — Non, je préfère être seul.
 — Les clefs sont à toutes les portes... repartit tristement Michel, car lui comprenait toutes les

On pourra prendre connaissance du cahier des charges tous les jours, de midi à quatre heures du soir, les dimanches et fêtes exceptés, chez M. Joly-Leterme, architecte et membre de la commission, et chez M. Lambert-Lesage, secrétaire-trésorier de la société.

Saumur, le 20 juin 1866.

Le président des Courses de Saumur.
(304) DU BAUT.

Marché de Saumur du 30 Juin.

| | | | |
|--------------------------------|-------|------------------------|-------|
| Froment (l'h. 77 k.) | 19 71 | Paille de ratelier | 48 16 |
| 2 ^e qualité (74 k.) | 18 96 | (hors barrière) | — |
| Seigle | 12 — | Paille de litière, id. | — |
| Orge | 12 25 | Foin id. | 52 60 |
| Avoine (entrée) | 13 50 | Luzerne (les 750 k.) | 55 60 |
| Fèves | 14 — | Graine de lin (70 k.) | 28 — |
| Pois blancs | 23 — | — de trèfle (20 k.) | 100 — |
| — rouges | 21 — | — de luzerne | 80 — |
| Cire jaune (50 kil.) | 220 — | — de colza 65 k | 23 — |
| Huile de noix ord. | 80 — | — de chenevis | 26 — |
| — de chenevis | 44 — | Amandes cassées | — |
| — de lin | 50 — | (les 100 k.) | — |

COURS DES VINS (1).

| | | | |
|-------------------------------|----------------------------------|-------------------------|-----------------------------------|
| BLANCS (2). | | ROUGES (3). | |
| Coteaux de Saumur 1865 | 1 ^{re} qualité 80 à 100 | Souzay et environs 1865 | 75 à 100 |
| Id. | 2 ^e id. 65 à 70 | Champigny, 1865 | 1 ^{re} qualité 160 à 180 |
| Ordin., envir. de Saumur 1865 | 1 ^{re} id. 45 à 50 | Id. | 2 ^e id. 125 à 150 |
| Id. | 2 ^e id. 40 à 45 | Varrains, 1864 | 75 à 100 |
| Saint-Léger et environs 1865 | 1 ^{re} id. 40 à 43 | Varrains, 1865 | 75 à 100 |
| Id. | 2 ^e id. 37 à 40 | Bourgueil, 1865 | 1 ^{re} qualité 110 à 130 |
| Le Puy-N.-D. et environs 1865 | 1 ^{re} id. 40 à 42 | Id. | 2 ^e id. 90 à 110 |
| Id. | 2 ^e id. 36 à 38 | Restigny 1865 | 75 à 100 |
| La Vienne, 1865 | — | Chinon, 1865 | 1 ^{re} id. 75 à 100 |
| | | Id. | 2 ^e id. 68 à 90 |

(1) Prix du commerce. — (2) 2 hect. 30 lit. — (3) 2 hect. 20 lit.

P. GODET, propriétaire-gérant.

Par acte fait au greffe du tribunal civil de première instance de Saumur, le 29 juin 1866, M. Jean-René Planton, ancien notaire à Vihiers a fait la déclaration qu'il avait cessé ses fonctions de notaire et que par suite il entendait retirer le cautionnement par lui déposé en cette qualité. (318)

Etude de M^e CHEDEAU, avoué à Saumur.

VENTE
PAR ADJUDICATION,
Aux enchères publiques,
DE MORCEAUX DE VIGNE

Situés en la commune de Montreuil-Bellay, et dépendant de la succession de M^{me} MAUGEIS-JOLLY.

L'adjudication aura lieu en l'étude et par le ministère de M^e GALBRUN, notaire à Montreuil-Bellay, le dimanche 22 juillet 1866, à midi.

La vente est poursuivie à la requête de M. Henri-Gabriel-Michel Maugeis, propriétaire, demeurant à Montreuil-Bellay, et de M. Félix-Gabriel-Michel Maugeis, receveur de l'enregistrement, demeurant à Angoulême, agissant en qualité d'héritiers, sous bénéfice d'inventaire, de feu M^{me} Louise Jolly, veuve de M. Henri-Jean Maugeis, leur mère, ayant pour avoué constitué M^e Che-deau, avoué, demeurant à Saumur; En présence de M. Aimé-Urbain Chapin, médecin, demeurant à Mazé, agissant en qualité de tuteur de M. Alphonse Chapin, son fils majeur, interdit, issu de son mariage avec la dame Marie-Clarisse Maugeis, et héritier, sous bénéfice d'inventaire, de ladite veuve Maugeis, son aïeule, M. Chapin, ayant constitué pour avoué M^e Poulet, avoué, demeurant à Saumur;

Et M. Félix-Gabriel-Michel Maugeis, receveur de l'enregistrement, demeurant à Angoulême, agissant en qualité de subrogé-tuteur dudit sieur Chapin fils, interdit; En vertu d'un jugement rendu par le tribunal civil de première instance séant à Saumur, en date du 2 juin 1866, enregistré et signifié.

DÉSIGNATION DES BIENS.

1^{er} Lot.

Un hectare 32 ares de terre, joignant au nord un chemin, au midi Derouetteau, au levant Rideau, au couchant Raizin, situés dans le clos de Villeneuve, en la commune de Montreuil-Bellay, mis à prix à mille neuf cent cinquante francs, ci..... 1,950 fr.

2^e Lot.

Trente-cinq ares 20 centiares de terre, joignant au nord un chemin, au midi Derouetteau, au levant Charles Milteau, et au couchant Rideau, situés dans le clos de Villeneuve, dite commune, mis à prix à quatre cent quarante francs, ci..... 440 »

3^e Lot.

Trente-cinq ares 20 centiares de terre en luzerne, joignant au nord un chemin, au midi Morillon, au levant M. Guibert, au couchant M. Chereau, sis au lieu de la Folie ou les

A reporter. 2,390 »

Report. 2,390 »
Pretais, mis à prix à six cent quatre-vingts francs, ci..... 680 »

Total des mises à prix, trois mille soixante-dix francs, ci..... 3,070 »

Le cahier de charges a été déposé en l'étude de M^e GALBRUN, notaire à Montreuil-Bellay.

Dressé à Saumur, par l'avoué soussigné, le 25 juin 1866.

CHEDEAU.
Enregistré à Saumur, le 3 juillet 1866, f^o c^o. Reçu 1 franc, dixième et demi, 15 centimes. (311) PARISOT.

Etudes de M^e DUFOUR, notaire à Gennes, et HAMELIN, notaire à Saint-Georges-le-Tourelil.

A VENDRE
A L'ADJUDICATION OU A L'AMIABLE,
Le dimanche 15 juillet 1866, après midi,

A Gennes, en l'étude de M^e DUFOUR,

LES BIENS

Ci-après désignés.

Situés commune des Rosiers :

1^o Une chloserie, comprenant bâtiments d'habitation et d'exploitation, prés et terre labourable en un seul tenant, contenant 2 hectares 10 ares, sise à Moncottier, exploitée par Girard..... 2 h. 10 a.

2^o Une pièce de terre, sise au même canton, exploitée par Battais-Delaunay, contenant... 3 96

Total de la contenance 6 h. 06 a.

La pièce de terre pourra être détaillée. La division en est facile et la jouissance immédiate.

S'adresser, pour visiter les biens, aux fermiers, et aux notaires pour traiter et pour tous renseignements.

Etudes de M^e CHAPIN et LORIOLE DE BARNY, notaires à Angers.

A VENDRE
PAR ADJUDICATION
L'USINE
DE

CHATEAUNEUF-SUR-SARTHE,

Située commune de ce nom, arrondissement de Segré, département de Maine-et-Loire.

DÉSIGNATION :

Cette usine consiste en :

1^o Vastes bâtiments à cinq étages où se trouvent : trente paires de meules, mises en mouvement par deux turbines; bluteries, nettoyage et autres ustensiles, magasins.

2^o Maison de maître en bon état, avec bâtiments de service : cour, issues, jardin, terrains et prairies; le tout contenant un hectare vingt ares environ.

3^o Chute d'eau évaluée de la force de deux cent quarante chevaux environ sur la rivière de la Sarthe.

L'adjudication aura lieu en l'étude de M^e CHAPIN, notaire à Angers, place du Ralliement, n^o 12, le samedi 14 juillet 1866, à midi.

Mise à prix, 150,000 fr. On adjugera sur une seule enchère.

S'adresser, pour avoir des renseignements, auxdits M^e CHAPIN et LORIOLE DE BARNY, notaires à Angers, place du Ralliement. (299)

Etude de M^e Paul TAUREAU, notaire à Doué.

A VENDRE

DEUX RENTES FONCIÈRES.

1^o Une rente de 28 hectolitres 80 litres de blé, dite du Guinchereau, due par divers et payable chaque année, le 8 septembre.

2^o Et une rente de 29 francs en argent, payable chaque année le 1^{er} novembre.

S'adresser, pour tous les renseignements, à M^e Paul TAUREAU, notaire à Doué. (273)

A LOUER
Pour deux mois

A 4 kilomètres de Saumur,
UNE JOLIE

MAISON DE CAMPAGNE MEUBLÉE

Avec grand jardin ayant une charmille.

Jouissance des fruits et légumes. S'adresser au bureau du journal.

A LOUER
présentement,
PORTION DE MAISON

Ayant sortie sur la place de la Bilange.

S'adresser à M. CHAMBOURDON.

A VENDRE
OU A ÉCHANGER

Une jolie petite jument, demi-sang, âgée de cinq ans, s'attelant et se montant parfaitement. S'adresser à M. CHAMBOURDON.

A CÉDER DE SUITE,
UN MAGASIN

DE SELLERIE-CARROSSERIE,
Articles de Voyages
et de Chasse,

A des conditions très-avantageuses. S'adresser à M. BODIN fils aîné, rue d'Orléans, n^o 69. (163)

A LOUER

UNE MAISON fraîchement tapissée, située près le Champ-de-Foire, avec cour, jardin, remise, écurie, et droit de pêche dans un bassin de 28 ares.

A LOUER

UNE PORTION DE MAISON, située place de la Grise. S'adresser, pour les deux locations, à M. GIRARD fils, marchand de bois à Saumur. (265)

A LOUER

Une MAISON, située à Saumur, rue de la Chouetterie, occupée par M. Bouju.

Cette maison comprend : premier et second étage, servitudes, écuries, remise et un grand jardin bien arboré. S'adresser à M. BOUJU. (277)

A LOUER

En totalité ou par parties,
Pour la Saint-Jean 1867,

UNE MAISON

Rue d'Orléans, n^o 69. S'adresser à M^{me} SEONNET, rue Beaurepaire. (18)

A LOUER

Présentement,

UN JOLI PIED-A-TERRÉ

Rue Cendrière, n^o 6,

Ainsi composé : Remise, écurie à 2 chevaux, petite cour où se trouvent la fosse à fumier et les latrines; cave et caveau.

Au 1^{er} étage, chambre à cheminée sur la rue;

Chambre à cheminée sur la cour; Au 2^e étage, chambre et cabinet à côté; grenier.

S'adresser à M. BEAUREPAIRE, avoué, rue cendrière, n^o 8.

M. TOUCHALEAUME, notaire à Saumur, demande un petit clerc. (313)

Changement de domicile.

L'étude de M^e BINSSE, huissier Saumur, est transférée rue Cendrière, n^o 8. (194)

JOURNAUX A DOMICILE.

Les personnes qui désireront recevoir à domicile le *Moniteur du soir*, l'*Evénement* et la *Presse illustrée*, peuvent s'adresser à M^{me} GRÉGOIRE, bibliothécaire à la gare, seule correspondante de ces journaux. (310)

M^e LAUMONIER, notaire à Saumur, demande un petit clerc.

L'étude de M^e POULET, avoué, est transférée Grand'Rue n^o 10. (271)

Vient de paraître :

HISTOIRES
DU
VIEUX TEMPS

EXTRAITS DU MANUSCRIT DE L'ÉCUYER LOYS DE CUSSIÈRE,
Gentilhomme angevin.

Revus et publiés par son petit-neveu,
Le Chevalier DE GLOUVET.

Un fort volume in-18 jésus de plus de 600 pages.

PRIX : 4 francs.

En vente à Saumur :

Chez P. GODET, imprimeur-libraire; GRASSET, libraire; JAVAUD, libraire.

BOURSE DE PARIS.

| RENTES ET ACTIONS au comptant. | BOURSE DU 30 JUIN. | | | BOURSE DU 2 JUILLET. | | |
|--|--------------------|---------|---------|----------------------|---------|---------|
| | Dernier cours. | Hausse. | Baisse. | Dernier cours. | Hausse. | Baisse. |
| 3 pour cent 1862 | 63 35 | » 10 | » » | 63 80 | » 45 | » » |
| 4 1/2 pour cent 1852 | 93 | » 25 | » » | 93 50 | » 50 | » » |
| Obligations du Trésor | 446 25 | 1 25 | » » | 446 25 | » » | » » |
| Banque de France | 3420 | » » | 5 » | 3400 | » » | 20 » |
| Crédit Foncier (estamp.) | 1115 | » » | 22 50 | 1157 50 | 42 50 | » » |
| Crédit Foncier colonial | 535 | » » | » » | 535 | » » | » » |
| Crédit Agricole | 565 | » » | » » | 565 | » » | » » |
| Crédit industriel | 590 | » » | 5 » | 590 | » » | » » |
| Crédit Mobilier | 445 | 1 25 | » » | 457 50 | 12 50 | » » |
| Comptoir d'esc. de Paris | 695 | 5 » | » » | 700 | 5 » | » » |
| Orléans (estampillé) | 800 | 7 50 | » » | 802 50 | 2 50 | » » |
| Orléans, nouveau | » » | » » | » » | » » | » » | » » |
| Nord (actions anciennes) | 1070 | 2 50 | » » | 1080 | 10 » | » » |
| Est | 490 | 5 » | » » | 490 | » » | » » |
| Paris-Lyon-Méditerranée | 795 | 5 » | » » | 792 50 | 7 50 | » » |
| Lyon nouveau | » » | » » | » » | » » | » » | » » |
| Midi | 511 25 | 1 25 | » » | 512 50 | 1 25 | » » |
| Ouest | 513 75 | » » | 1 25 | 520 | 6 25 | » » |
| C ^e Parisienne du Gaz | 1360 | » » | » » | 1385 | 10 » | » » |
| Canal de Suez | 255 | 10 » | » » | 262 50 | 22 50 | » » |
| Transatlantiques | 382 50 | 2 50 | » » | 400 | 15 » | » » |
| Emprunt italien 5 0/0 | 39 65 | » 35 | » » | 40 25 | » 60 | » » |
| Autrichiens | 300 | » » | 2 50 | 297 50 | » » | 2 50 |
| Sud-Autrich.-Lombards | 282 50 | 2 50 | » » | 290 | 7 50 | » » |
| Victor-Emmanuel | 65 | » » | 2 50 | 65 | » » | » » |
| Romains | 44 | » » | » » | 38 | » » | 6 » |
| Crédit Mobilier Espagnol | 215 | 1 25 | » » | 217 50 | 2 50 | » » |
| Saragosse | 107 | » » | 15 50 | 107 50 | » 50 | » » |
| Séville-Xérés-Séville | 25 | » » | 2 50 | 26 | 1 » | » » |
| Nord-Espagne | 87 | 3 » | » » | 87 | » » | » » |
| Compagnie immobilière | 305 | 11 25 | » » | 296 25 | » » | 8 75 |
| OBLIGATIONS 3 p. 0/0, garanties par l'État, remboursables à 500 fr. | | | | | | |
| Nord | 303 | » » | » » | 299 50 | » » | » » |
| Orléans | 302 50 | » » | » » | 292 | » » | » » |
| Paris-Lyon-Méditerranée | 297 | » » | » » | 290 | » » | » » |
| Ouest | 299 75 | » » | » » | 289 50 | » » | » » |
| Midi | 296 25 | » » | » » | 287 | » » | » » |
| Est | 291 25 | » » | » » | 291 25 | » » | » » |

Saumur, P. GODET, imprimeur.